

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 133 janvier, février, mars 2012 – 8 €

Dans ce numéro

Quand nos ancêtres faisaient la fête

Note sur Jean Poisson



Revue DE LA SOCIÉTÉ
GENÉALOGIQUE.
DE L'YONNE

Supplément de la revue bourguignonne
« Nos Ancêtres et Nous »

Editorial

Sans déborder d'un optimisme outrancier, j'afficherai ici quelques bonnes nouvelles.

Tout d'abord, j'ai reçu, place Corot à Auxerre, plusieurs relevés de mariages de l'état civil de communes de l'Yonne. Vous les trouverez à la rubrique '**Nouveautés**' de ce numéro. Je sais, la page ne déborde pas encore ; je sais, une hirondelle ne fait pas le printemps... mais tout de même, cela fait plaisir de sentir comme un frémissement, deux ans après la mise en ligne des images qui permettent à tous les généalogistes connectés de participer chez eux aux travaux collectifs. Petit plaisir, sans doute, raison de plus pour ne pas le bouder.

Si tout se passe normalement, en janvier, la commission permanente du CG 89 doit avaliser la convention nous permettant de proposer à nos adhérents des images numériques de documents d'archives quasi inaccessibles ce qui nous permettra d'approfondir nos recherches.

C'est une bonne nouvelle, car les essais que nous avons faits sont prometteurs : l'habitude aidant, la transcription d'un document affiché à l'écran s'effectue dans des conditions qui ne sont pas mauvaises. Si l'on ajoute le confort de ne pas être tributaire des lieux de consultation et des horaires d'ouverture des salles d'archives, c'est toute la recherche qui est facilitée.

Il nous faudra, bien sûr, roder les circuits (prises de vues, mise en forme des images, distribution, décryptage, retour des informations, publication...), mais je fais confiance à l'esprit d'initiative et d'entraide de chacun.

Nos lecteurs n'ont pas été sans remarquer, dans les derniers numéros de Généa-89, des références à des documents qui sortent du cadre étroit des BMS. Dans ce numéro même, nous en donnons encore deux exemples*. Nous essaierons au fil de vos propositions de vous fournir d'autres éclairages en vous incitant à participer au mouvement et à vous colleter avec les textes anciens pour en tirer une information utilisable. Finalement, les censiers du quinzième siècle, les registres de la Série G, bien d'autres documents anciens qui n'ont pas été ouverts depuis des décennies... ne sont pas plus difficiles à décrypter que certaines pages de BMS remplies par un curé un peu négligent. Laissez-vous tenter, vous ne le regretterez pas.

RT

* pp.74-75, *Quand nos ancêtres faisaient la fête*, de JM Bellanger ; et p. 76, *G 1599*, par R. Timon

Société Généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot

89000 – AUXERRE

☎ 03.86.46.90.60 (répondeur et fax)

<http://www.sgyonne.org>

Vos représentants : Président : Robert Timon – Vice-présidents : Pierre Le Clercq (tables de mariages), Corinne Knockaert (relations avec les cercles limitrophes), Jacqueline Hahne (relations avec l'UGB), Secrétaire général : Jean-Michel Bellanger. Secrétaire générale adjointe : Dominique Baillot. Trésorier : Jean-Robert Blot (antenne *tonnerroise*), Françoise Botte (trésorière adjointe) Conseillers : Ginette Bougault, Coralie Desvaux, Claude Laforest, Sylvie Lajon (antenne *sénonaise*), Jean Paoella (antenne *Chemins de Saint-Edme*), Marc Pautet (antenne de *Quarré-les-Tombes*), Jean-Pierre Péliissier, Jacques Poussard (antenne *entre Yonne et Cure*), Roland Rouaud, Guy Vasseur (antenne *avallonnaise*), Roger Vico (antenne *Entre-Tholon-et-Armançon*).

Quand nos ancêtres faisaient la fête

par Jean-Michel Bellanger, SGY 137

Les congés payés, c'est bien connu, ont été institués en France en 1936, Est-ce à dire qu'avant cette date, nos ancêtres ne bénéficiaient d'aucun jour de vacances ? Bien au contraire ! Sous l'Ancien régime, outre les dimanches, strictement chômés, les jours fériés étaient légion : fêtes à caractère privé (mariages, fiançailles, anniversaires) ou publiques (fêtes religieuses, des saints, du patron de la paroisse, de la corporation, de la confrérie)¹. Bref, les occasions de faire la fête ne manquaient pas et qui dit fête, dit musique. Et pour mettre de l'ambiance, rien de tel que deux ou trois joueurs d'instruments embauchés pour la circonstance. Et pour éviter toute mauvaise surprise ou contestation, le mieux était de se rendre chez le notaire où les commanditaires et les musiciens se mettaient d'accord sur une prestation et un tarif. Henri Forestier, dans ses « Extraits analytiques² » cite quelques-uns de ces contrats. Pour ma part, à l'occasion du dépouillement des minutes des notaires d'Auxerre pour la période 1580-1590, j'ai repéré quatre « marchés de musiciens³ ». Voici la transcription intégrale de l'un d'eux⁴.

Le XXe jour de décembre mil Vc quatre vingtz furent présens en leurs personnes Francoys Graule, Bon Titou, Claude Joudot, Léger Pillard tous joueurs d'instruments dmt a Aucerre lesquels ont marchandé et promis a Nicolas Guallart vigneron demt aud Aucerre pnt et acceptant de servir led Guallart de leur estat le jour du festin et espousailles quy ce fera en ceste ville d'Aucerre le premier dimanche des eaux bénissons⁵ prochaines a savoir deux d'entre eulx la veille dudit festin à soper, tous quatre le jour dud festin pour bailler les revelz⁶, mener et ramener l'épouse à la messe et encores les mener tous quatre au lieu ou il conviendra denser et le surplus du jour dudit festin seront tenus de demeurer deux d'entre eulx et ce moyennant la somme de quatre escus et demi sol que led Guallart promet payer à sesdits joueurs incontinent lad feste faicte et pendant ladite feste lesd joueurs seront tenus bailler trois revelz. Car ainsy obligeant corps et biens etc honneste homme Germain Henry et Germain Rousse tesmoings

Signé : Thomas [notaire], Bon Titou, C. Jodot, Léger Pillar, Nicollas Gallard, G. Henry

Mais qui étaient ces joueurs d'instruments qui animaient fêtes et banquets à Auxerre et alentour ? Cinq familles semblent émerger dans ce « négoce » à la fin du XVIe – début du XVIIe siècles : le groupe le plus nombreux est celui des Pillard, avec cinq représentants, puis viennent les Titou, les Siret, les Frappé, les Graulé : Les sources consultées⁷ nous ont permis de dresser la liste suivante :

Noms des musiciens	Années où apparaissent des contrats
Pillard Edme	1569
Pillard Etienne	1557, 1566, 1569,
Pillard Guillaume	1594, 1598, 1599 (2), 1602 (2), 1628
Pillard Léger	1566, 1569 (2), 1570, 1576 (4), 1577, 1578, 1580 (2), 1628 (2)
Pillard Louys	1620
Titou Bon	1556 (2), 1557, 1560, 1562, 1566, 1576 (4), 1578, 1579, 1580 (2)
Titou Jacques	1552, 1556 (2), 1557, 1560, 1562
Titou Jehan	1570
Frappé Thomas	1594, 1598, 1599 (2), 1610, 1627, 1628

1 Dans son ouvrage « *Ainsi vivaient nos Ancêtres* », Jean-Louis Beaucarnot recense, au XVII^e siècle dans le diocèse d'Angers, pas moins de 53 fêtes d'obligation. On comprend que nos ancêtres se soient plaints du trop grand nombre de jours non «œuvrables».

2 Henri Forestier, *Extraits analytiques des minutes de Me André Guimard*, Auxerre, 1954.

3 Archives Départementales de l'Yonne, 3E 7/304 et 3E 7/361.

4 A.D.Y. 3E 7/361

5 Epiphanie ? L'Eglise célèbre le 13 janvier le baptême de J.C. C'était autrefois l'occasion de procéder à la bénédiction des eaux du baptême.

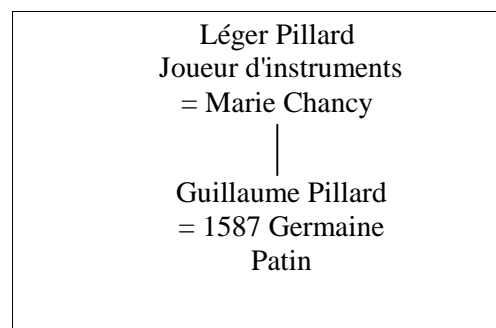
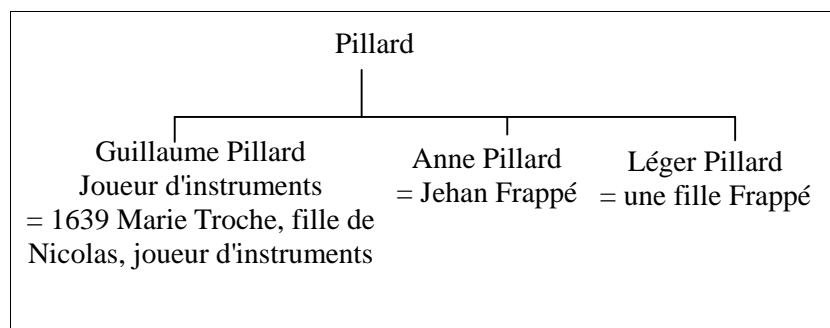
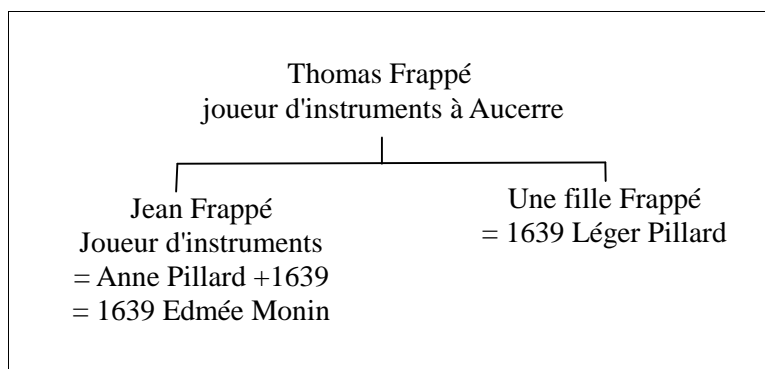
6 Littré donne deux sens à ce mot : reveil = sérénade, et ajoute : on trouve « resveil » au sens de « divertissement » par confusion avec l'ancien substantif « revel » qui a ce sens.

7 Pierre Le Clercq, *les Auxerrois d'avant 1600* ; F. Molard, *les Musiciens d'Auxerre* in : *Annuaire de l'Yonne 1886* ; H. Forestier, *Extraits analytiques des minutes de Me Guimard*.

Frappé Jehan (fils du précédent)	1628
Graulé François	1560, 1562, 1566, 1570 (2), 1576 (4), 1578, 1579, 1580 (2), 1598, 1599
Graulé Charles	1580, 1599
Siret Claude	1556 (2), 1557
Siret Jacques « « , dit Bidelet	1556 (2), 1557, 1569, 1576 (3), 1599 ; 1562, 1566, 1569, 1570 (2), 1576, 1577, 1599
Siret Jean	1556 (2), 1557, 1569
Co(u)ppin Loys	1566, 1569, 1570, 1578, 1579, 1598
Jodot Claude	1570, 1576 (4), 1577
Jouault François	1556 (2)
Huault / Heraut Jehan	1599
Huot Michel	1598
Jamet Jacques	1578, 1579
Jouert Claude	1579, 1580 (2)

On est frappé par le nombre relativement modeste de contrats de ce type dans les archives. Est-ce à dire qu'il fallait un certain « standing » pour s'assurer les services d'un ensemble de musiciens et que ceci était réservé aux bourgeois et riches marchands ? Ou bien faut-il comprendre que les moins aisés se contentaient d'un seul musicien et que son embauche ne faisait pas l'objet d'un contrat notarié, mais d'un simple accord tacite ?

Comme dans toute corporation, on ne sera pas surpris de rencontrer des mariages contractés entre membres de familles de musiciens. Voici quelques exemples :



Sources : Tables des contrats de la SGY.

G 1599

Par R. Timon, SGY 106

A titre de test expérimental, avec l'aimable autorisation de Monsieur le Directeur des Archives de l'Yonne, nous avons réalisé quelques centaines de vues de documents anciens divers. Ce qui suit donne un exemple (mais certainement pas un modèle qui reste à établir, si la disparité des documents le permet) du traitement qui peut être fait des images. A vous de juger de l'intérêt de ce travail sur l'extrait que nous en donnons.

Les catalogues de la série G de la salle de lecture des AD-89 donnent :

G 1599 (registre) - In-folio, 169 feuillets, papier 1685-1691 – provisions de bénéfices, etc, délivrés par l'évêque André Colbert. – Dispense de consanguinité. – Provisions à Pierre Grasset, de l'office de bailli du Portail-Neuf de l'évêché. – Procès verbal de translation des reliques de Saint-Prix et ses compagnons dans l'église de Saints (1686). – Approbation de reliques envoyées de Rome à l'abbesse de Saint-Julien d'Auxerre. – Bénédiction de Messire Oronce Finé de Brianville, en qualité d'abbé de Pontigny (1688). – Bénédiction de l'abbesse du monastère des Isles, sœur de l'évêque (1689). – Provision de la chapelle de Sainte-Appoline de Montputois, paroisse d'Ouagne. – Translation de service d'Hôtel-Dieu de la Charité dans les bâtiments nouvellement construits (1690).

Ce descriptif sommaire cache un petit trésor : apparaissent dans les différents feuillets le noms de dizaines de tonsurés divers, les nominations à des ordres mineurs, les ordinations de prêtres, les nominations dans le diocèse et à travers eux ce sont la plupart des familles notables qui sont mentionnées.

Une transcription sommaire permet d'avoir accès aux patronymes et de savoir sur quelle(s) page(s) ils apparaissent ; en voici un extrait de vingt pages.

[...]

vue 96, folio 94 : Provision d'un canonicat de la cathédrale, Francisco DUREY. - Dispense du 4^e degré de consanguinité, Jacobi PIGNOLLET & Petronilla MAVIOT, d'Auxerre (Saint-Loup)

vue 97, f°95 : Provision d'une chapelle de Notre-Dame Dandoin dans la paroisse de Chasnay, Caroli de LA MOTTE

vue 98, f°96 : Dispense du 4^e degré de consanguinité, Simonis BORNOT & Anna TILLIEN, de Vermenton

vue 99, f°97 : Provision d'un canonicat de Notre-Dame de la cité, Joanni Baptiste CRETHÉ

vue 100, f°98 : Provision d'un canonicat de Varzy, Carolo CHOLET. - Approbation de reliques, à Saints en Puisaye

vue 101, f°99 : Dispense du 4^e degré de consanguinité, Georgii de VATAIRE, de Trigny (Guerchy) & Maria Henrica d'ASSIGNY, de Merry-sur-Yonne

vue 102, f°100 : Provision d'une chapelle de Saint-Nicolas de Mailly-le-Château, Stephano CHARDON. - Provision de la cure de Goix, Stephano DE LESIGNE

vue 103, f°101 : Dispense du 4^e degré de consanguinité, Joannis MARTIN & Leonarda LELONG, de Levis

vue 104, f°102 : Dimissoire pour la prêtrise, Germano d'AUBENTON. - Dimissoire pour les 4 min, Joanni CHARRON

vue 105, f°103 : Cure d'Entrains, Jacobo HEUVRARD, après la vacance de () MILLOT. - Provision de la cure de Lucy-sur-Cure, Claudio MAUJOT

vue 106, f°104 : Dispense d'affinité spirituelle, Francisci SONNET & Maria MIGNON, de Parly. - Dispense du 4^e degré de consanguinité, Joannis FEVRE & Suzanne MASSON, de Bléneau

vue 107, f°105 : Provision d'un canonicat et trésorerie de la cathédrale, Roberto POAN, après la vacance de Michaelis BANCALIS

vue 108, f°106 : Provision de la chantrerie de Varzy, Blasio DUCHESNE

vue 109, f°107 : Dispense du 4^e degré de consanguinité, Claudii SENAN & Maria ROUJOT, d'Irancy. - Visa de la cure d'Escamps, Ludovico DUCOS

vue 110, f°108 : Ordinations : Joanni Baptistae NAULET f Edmundi & Anna FOUASSIN, de St-Ferreol ; Josepho Mariae FRAPPIER f Francisci & Catherinae LASNÉ, de Donzy ; Edmundo BLONDELET f Claudii & Mariae RESMOND, de Mesne ; Edmundo CAMELIN f Petri & Edmundae BALLEET, de Saint-Sauveur ; Edmundo BILLETOUT f Stephani & Annae CERAS, d'Auxerre (St-Eusèbe) ; Carolo Francisco DELABARRE f Francisci & Edmundae SEURRAT, de Donzy ; Hyeronimo FRAPPIER f Francisci & Catherinae LASNÉ, de Donzy ; Carolo LE CLERC f Claudii & Mariae MOROT, d'Auxerre (St-Eusèbe). - Francisco CHARLEMAGNE ; Ludovico BLONDET ; Mariae GOUGET. - Francisco SAILLANT ; Petro BOURGEOIS ; Agidio LEMAIGRE ; Nicolao LALOUAT ; Leonardo JOUMIER

vue 111, f°109 : Ordinations (suite) : Joanni GUINAULT ; Rocho MIOTTE ; Stephano BILLETOUT ; Michaeli FOULTIER ; Dosithaeo JOUVELIN. - Claudio GROSGNET ; Petro GAUDRY ; Michaeli ORILLAR ; Joanni BAUME ; Annae VAILLANT ; Francisco HEBERT ; Petro ALLARD ; Henrico de BLANCHOT ; Claudio VINCENT. - Francisco GUILLERAULT ; Philiberto GUILLERAULT ; Edmundo POURRÉ. Petro YMONET ; Nicolao SEURRAT ; Edmundo ROUSSEAU ; Edmundo Germano MERCES ; Armando DUCHESNE ; Natali SEURRAT ; Nicolao BUCQUET ; Joanni Zachariae BOUQUIN.

vue 112, f°110 : Visa de la cure d'Ouzouer, Tussano DAVAU - Provision de la chapelle Saint-Joseph de Coulanges-la-Vineuse, Stephano BILLETOUT après la vacance de Claudii MERAT

vue 113, f°111 : Dispense du 4^e degré de consanguinité, Joannis CAGNAT & Anna SIMON, de Lainsecq. - Visa de la chapelle Sainte-Catherine du Renestier, Ludovico PETIT

vue 114 : f°112, Visa de la cure de Montigny-le-Roy, Jacobo ROZER

vue 115 : f°113, Collation tonsure : Prospero JOLYOT f Melchioris Henrico GAUGNARD, de Saint-Philibert ; Joanni Jacobo CAMELIN f Jacobi et Edmundae VOILLE, de Donzy - Provision de la cure de Changy, Joanni PUSSET

vue 116 : f°114, Dispense du 4^e degré de consanguinité, Claudii PETIT & Mariae GROSSOT, de Mouffy - Dispense du 4^e degré de consanguinité, Joannis TISSIER & Margaritae GRENEROT, de Cravant

vue 117 : f°115, Approbation de reliques, François VATEL-Visa de la trésorerie de Varzy, Aegidio LEMAIGRE [...]

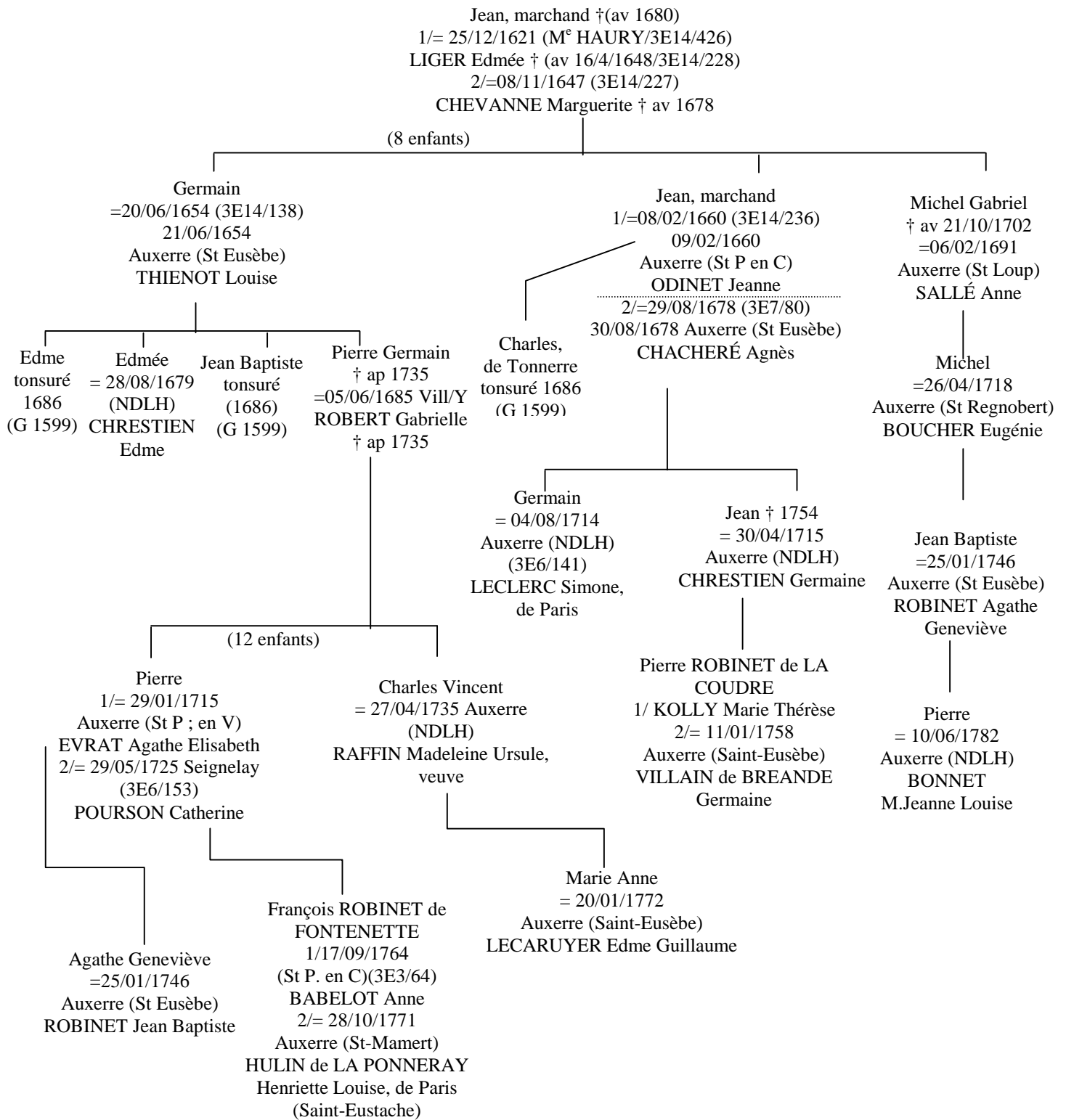
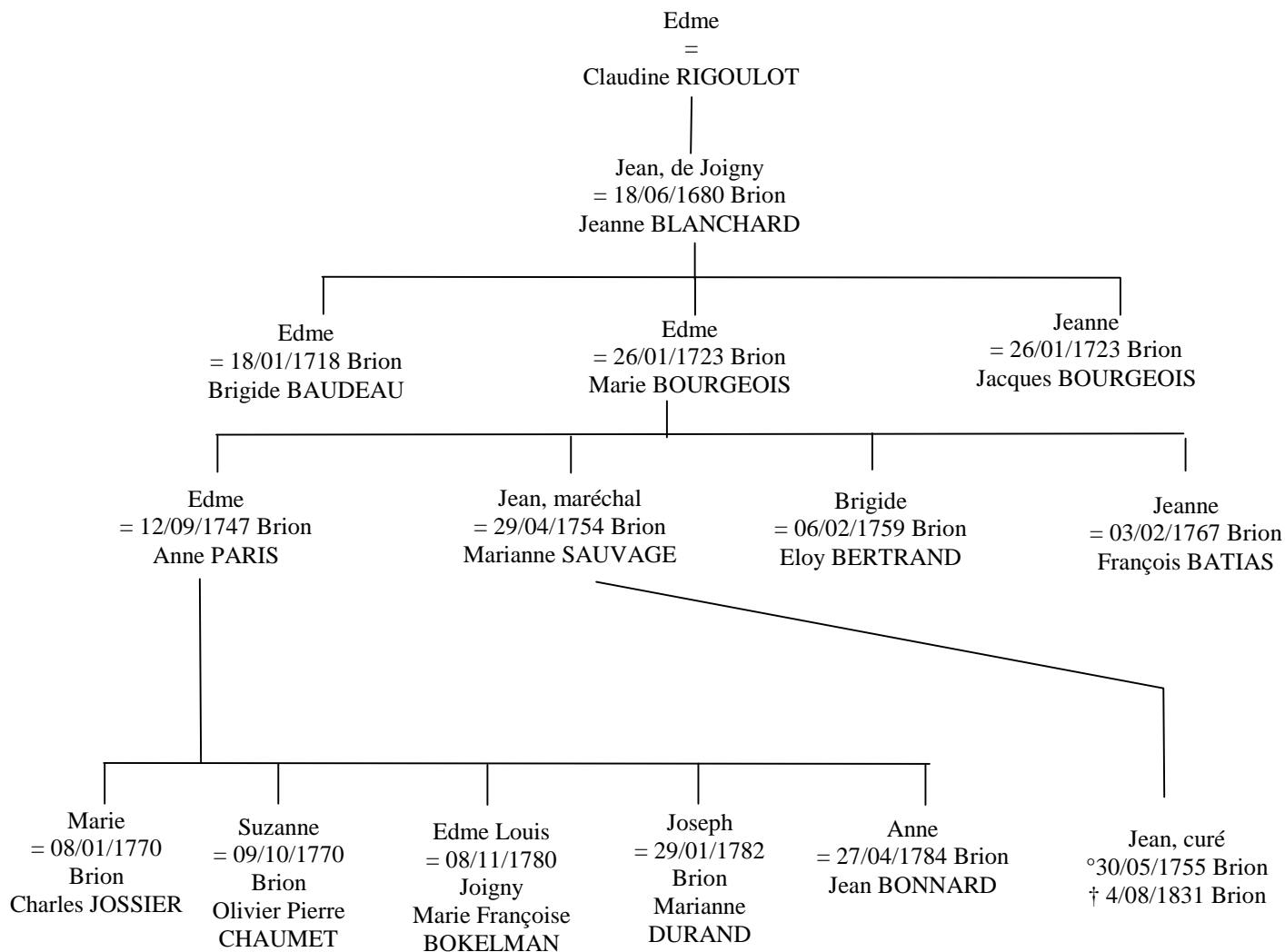
ROBINET**AUXERRE (89)**

Tableau très simplifié

Sources : AD-89, G 1599 ; publications de la SGY

POISSON

Brion (89)



Répertoire des familles étudiées (édition année 2009)

Le Répertoire des familles étudiées (édition année 2009) est disponible :

Un volume 288 pages. 9 500 lignes regroupant les patronymes étudiés par environ une centaine de nos adhérents.

C'est un outil indispensable pour mettre en relation ceux qui effectuent des recherches sur les mêmes branches familiales. **12 €**

- Vous pouvez adresser vos commandes au 27/4 place Corot à Auxerre. -

Note sur Jean POISSON, curé de Brion

Transcription de G. Quenaudon, SGY

Registre Catholicité BRION 11 J 56-2, année 1831

Monsieur Jean POISSON, décédé le 4 avril 1831, était né le 31 mai 1755 à Brion (1).

Il succéda à Mr Jacques BLANC en l'année 1793, c'est à dire au commencement de la terreur.

Bien que natif de Brion, l'abbé POISSON y est bien accueilli et respecté, et il y exerce la fonction du ministère ecclésiastique sans aucune tracasserie, jusqu'à l'année 1798, à l'arrivée de Robespierre au pouvoir à cette époque.

L'église fut fermée et ne fut réouverte que le 12 janvier 1800.

Pendant ce temps, l'abbé POISSON baptisa et maria dans son presbytère, puis dans une cachette d'une maison appartenant au sieur BLANCHARD située sur le Chemin du Colombier et donnant sur l'endroit dit le Champ du Pierre. Cette maison appartient aujourd'hui à un nommé Anatole PONCET.

Les Registres de la Mairie portent qu'en 1793, l'abbé prêta serment à la constitution du Clergé. Il ne crut sans doute pas pouvoir mieux faire que l'Archevêque de Sens Loménie de BRIENNE, et fut probablement ainsi que le culte put continuer à s'exercer librement jusqu'en 1798.

Avant d'être curé de son pays natal, l'abbé POISSON fut curé de Véron, il en fut chassé par la révolution et vint se réfugier à Brion.

Lorsque la paix et la liberté furent rendues à l'Eglise de France, Mr l'Abbé POISSON s'occupe de réorganiser la paroisse, il fit reconstruire le presbytère actuel, le clocher de l'Eglise.

Son influence étant grande dans la paroisse, il en usa pour le plus (grand) bien de tous, mais surtout pour les biens religieux et moral des habitants.

Aucune œuvre sérieuse ne s'entreprenait sans le consulter. Le Conseil municipal si jaloux en ce temps de son indépendance, et si fier des ses lumières se faisait gloire alors de recourir aux avis de son vénérable pasteur, l'abbé POISSON et l'histoire a remarqué que jamais l'ordre, la tranquillité ne furent plus complets.

Et puisque nous parlons de l'abbé POISSON, l'occasion (se) présente aussi naturellement de parler de la période révolutionnaire à Brion et spécialement de la terreur.

Or la terreur qui a fait tant de mal en France, le culte fut supprimé, l'Eglise fermée. On s'empara des ornements sacrés, un nommé PRIN les faisait servir à ses animaux, il revêtait son âne de chasubles, de chapes, des nappes

d'autel, et les conduisait au bois ou à son travail. Mais il en fut puni, car la rumeur publique ne put s'empêcher de voir un chrétien dans la manière dont sont morts lui et plusieurs membres de sa famille (la gangrène).

Il y avait 4 cloches dans le beffroi : 3 cloches furent descendues et conduites à Joigny pour en faire des canons. Peu s'en fallut que la 4^{ème} n'eut le sort des 3 autres, mais les habitants s'opposèrent à son enlèvement, et montaient la garde autour du clocher.

Deux religieuses du couvent de l'Enfant Jésus, Milles BRILLAUT étaient venues se réfugier à Brion pendant le tourment révolutionnaire, elles furent obligées de prêter serment de fidélité et de se cacher, se dissimuler pour se dérober aux gendarmes qui les recherchaient.

Le mal fait par la terreur a été immense, on évalue à plus de 30 000 le nombre de ses victimes.

A Nantes, seulement, on signale 9 000 noyés, à Paris plus de 5 000 furent massacrés ou guillotins.

S'il n'y eut pas plus de mal à Brion ce fut grâce à la modestie de ses habitants qui ne dénoncèrent personne.

L'abbé POISSON après avoir été près de 40 ans curé de Brion, mourut entouré du respect et la vénération de ses paroissiens. Un grand nombre de prêtres assistèrent à son convoi, entre autres Mr CALMUS, archiprêtre de Joigny, Mr LONIN, curé de Bussy-en-Othe, Mr GOURRY, curé de Saint-Cydroine, Mr GIBIER, curé de Looze, Mr PREVOST, curé de Bellechaume...

On peut dire que sa mort fut un deuil général pour la paroisse... comme l'atteste son acte d'inhumation... (Registres de Catholicité, année 1831)

TRUCHY curé de Brion 1892

(1) Le trente de mai est né et le trente et un a été baptisé par moy curé soussigné, Jean* fils de Jean POISSON, maréchal et de Marianne SAUVAGE son épouse ; le parrain le sieur Edme SAFFROY, marchand, la marraine Jeanne BAUDEAU qui a déclaré ne savoir signer.

SAFFROY ; MILLET, curé

* [en marge : il fut curé de Véron puis de Brion où il exerça ses fonctions depuis 1794 jusqu'à sa mort qui arriva le 4 août 1831. Il scut connaître ses paroissiens, il n'en fréquentait aucun.]

Nourrissons de Paris

Christian De la Hubaudière, 3 Place Reine Mathilde, 14700 FALAISE

Nos lecteurs se souviennent que nous avons publiés dans ces pages une série de relevés que monsieur Claude Laforest avait effectué lors de ses relevés systématiques et intégraux des paroisses de Villemanoches et Villeneuve-sur-Yonne¹ concernant les enfants de Paris mis en nourrice et décédés dans ces paroisses. Le sujet semble porteur comme en témoigne le courriel ci-dessous reçu fin janvier 2012, par notre webmaster :

« Madame, Monsieur,

Je fais partie du cercle AGR-Orne et je m'intéresse aux nourrices, particulièrement celles des petits Parisiens aux XVIIIe et XIXe siècles.

Je m'appuie sur les actes de décès de chaque paroisse, grande ou petite, pour tenter d'établir une carte de la progression et de l'éloignement des nourrissons de la capitale, et d'envisager les relations entre les voies de communication et ce *commerce*.

Evidemment, il me serait impossible de dépouiller moi-même les actes de milliers de paroisses de l'ancien régime, il me faudrait plusieurs vies. C'est pourquoi je me tourne vers vous pour vous demander si, au niveau de votre association généalogique, il serait possible de me signaler les actes de cette nature dépouillés par vos membres, avec date et paroisse, à charge pour moi de les consulter ensuite en direct sur le site des archives départementales, pour en extraire le maximum de renseignements possible. J'en suis déjà à plus de 16 000.

Je suis allé consulter le site du Morvan, qui envisage divers aspects du problème, mais ne développe pas ce qui m'intéresse : la mise en nourrice en province d'enfants légitimes de parents parisiens. L'aspect le plus remarqué (et le plus traité) concerne les enfants de l'Assistance Publique, phénomène qui se développe au XIXe siècle, mais on parle peu de leurs prédécesseurs privés, dont la coutume s'est prise au milieu du XVIIIe siècle, reflétant un état d'esprit incompatible avec notre regard actuel sur l'enfance. C'est surtout cela que je veux mesurer, afin d'en déterminer l'origine et le développement géographique, et peut-être les causes et conditions premières. Voilà pourquoi je m'attache particulièrement au XVIIIe siècle.

Travaillant entre autres sur le département de l'Orne, j'y remarque la précocité des envois de nourrissons parisiens, à plus de 200 km de la capitale, et je me pose la question de savoir si, à cette date, le cas est isolé ou si le mouvement est général, et jusqu'où

arrivent ces nourrissons. L'éloignement est-il fonction de l'aisance des parents, des voies de communication, du sexe, de la paroisse d'origine, de la qualité des nourrices, de l'agriculture dominante (élevage ou labours), etc...

Autant de questions qui me semblent intéressantes à poser et dont les réponses peuvent étonner aujourd'hui, alors que l'on semble avoir oublié l'ampleur de ce phénomène de société. Je me dois d'explorer toutes les directions autour de Paris et de déterminer la longueur des trajets suivant les époques. C'est pourquoi votre aide me sera précieuse, car votre département, situé à l'opposé de celui de l'Orne, vis-à-vis de la capitale, est susceptible de lui ressembler et d'offrir une comparaison riche d'enseignements.

Je vous remercie d'avance, Madame, Monsieur, de toute aide que vous pourriez m'apporter dans le cadre de cette recherche scientifique, et du bon accueil que vous voudrez bien faire à ma demande.

Bien cordialement,
Christian De La Hubaudière. »

Ce à quoi nous avons immédiatement répondu :

« Notre webmaster a transmis votre demande qui me semble aller tout à fait dans le sens de notre action.

Notre base de données, axée exclusivement sur les mariages ne peut malheureusement vous être d'aucune utilité, cependant, les travaux personnels de certains adhérents peuvent vous aider, aussi, je vous transmets en pièces jointes ces relevés que nous avons publiés.

Je me propose de faire écho à votre demande dans le prochain numéro de notre revue Génée-89 (voir aussi en pièce jointe l'ébauche de l'article) ; l'article paraîtra fin mars/début avril.

Il est possible aussi que vous présentiez vous-même vos travaux (sinon les résultats, du moins une ébauche de problématique) que nous pourrions faire paraître sur une ou deux pages dans le numéro de juin. Ceci aurait l'avantage de relancer l'intérêt et de susciter des vocations des disciples parmi nos adhérents qui pourraient vous contacter.

Dans tous les cas, je serais heureux de connaître les suites qui adviendront de votre appel, des échos qu'il aura eu, des résultats de votre travail. »

C'est donc avec intérêt que nous attendons la suite dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

RT pour la S.G.Y.

Contact : christian.delahubaudiere@sfr.fr

Christian De la Hubaudière, 3 Place Reine Mathilde, 14700 FALAISE

¹ Génée-89 2^e 3^e 4^e trimestre 2010, N°s 126 (p. 88-90) ; 127 (p.82-83) ; 128 (p. 82-84)

Actes notariés passés à Thoury-Férottes (77) et concernant l'Yonne

par Jean Cousin

48 E 1 - Maître COUDRAY Sébastien

22 décembre 1716 : Partage de la succession de feu Edme GOIX, laboureur à Chevry-en-Sereine, et de feu Anne DUTEIL, entre leurs enfants : Adrien GOIX, charron à Flagy, tuteur de Marie GOIX, sa sœur ; Pierre GOIX, laboureur aux Barries (?), paroisse de Montmachoux ; Edme GOIX, charron à Flagy, au domicile de Adrien GOIX ; Marie Madeleine GOIX, servante domestique de la veuve MOUGERON, à **Chéroy**, autorisée par François MARTELLET, charpentier à Thoury-Férottes, son oncle maternel et son curateur, époux de Denise DUTEIL.

23 juillet 1718 : Contrat de mariage de Charles Claude ROLLET, Sieur de la Sablonnière, et de St-Sébut, licencié en lois, demeurant à Valence, veuf de feu Marie Anne CHOPPIN, avec Françoise BELTIER, sa gouvernante, d'**Egleny**, fille de feu Barthélémy BELTIER, et de feu Marguerite PROQUEAU.

48 E 2 - Maître COUDRAY Sébastien

8 septembre 1726 : Contrat de mariage de Jacques DROMIGNY, âgé de 21 ans, charretier et domestique de Jean Baptiste JOLLY, laboureur à Ville-St-Jacques, fils de feu Jacques DROMIGNY, vigneron à **Bichain, paroisse de Villeneuve-la-Guyard**, et de Elizabeth MASSON, avec Catherine SURTOUT, servante domestique du dit Jean Baptiste JOLLY, fille de feu Marin SURTOUT, vigneron à Thoury-Férottes, et de Marie MENTION.

48 E 3 - Maître COUDRAY Sébastien

6 janvier 1727 : Contrat de mariage de Pierre JEANNE, vigneron à Bichereau, paroisse de Thoury-Férottes, veuf de feu Toussainte MONTIENT, avec Jeanne BARBILLON, servante domestique de Pierre BILLARD, laboureur à Bichereau, fille de feu Noël BARBILLON, de **Villeneuve-la-Guyard**, et de Marie REDDE.

48 E 4 - Maître COUDRAY Charles

17 mai 1743 : Contrat de mariage de Gaspard AUXERRE, charron à **Vallery**, veuf de feu Marie CHARON, avec Marie Anne HAUTCOEUR, fille de Vincent HAUTCOEUR, manouvrier à Voulx, et de feu Anne PICOU.

15 novembre 1745 : Contrat de mariage de François PERCHERON, manouvrier à Bonval, paroisse de **Villethierry**, veuf de feu Jeanne RAMON, avec Geneviève BINET, fille de feu Jacques BINET, laboureur à Launoy, paroisse de Blennes, et de Françoise TONNELIER.

17 novembre 1745 : Contrat de mariage de Claude COTTENEAU, laboureur à **Chéroy**, fils de feu Claude COTTENEAU, marchand à **Chéroy**, et de Catherine DOUCHE (remariée avec Pierre GUILLAUME, le jeune, marchand à **Chéroy**), avec Anne MOSSÉ, demeurant à Voulx, fille de feu Jean MOSSÉ, marchand à Voulx, et de feu Anne RABOT.

12 avril 1746 : Bail, pour 9 ans, du notariat de Voulx, par François BELLAMY, marchand à Voulx, receveur de la terre et seigneurie de Voulx, en ce qui appartient à Messieurs les chanoines réguliers de l'**Abbaye de Saint-Jean-lès-Sens**, à Maître Jean Baptiste FILLEMIN,

procureur des prévôtés et châtellenie royales de Voulx, Flagy, Thoury-Férottes et notaire et tabellion à Flagy et Thoury-Férottes, demeurant à Voulx.

48 E 5 - Maître COUDRAY Charles

29 janvier 1747 : Contrat de mariage de Noël BEIGUE, manouvrier aux Fossés, paroisse de Voulx, fils de feu André BEIGUE et de Edmée PRIEUR, avec Jeanne GAUCHER, demeurant à Malassise, paroisse de La Brosse-Montceaux, fille de feu Jean GAUCHER, et de Jeanne CÉSARD, assistée de : Michel GAUCHER, frère ; François GAUCHER, frère ; Jean PICASSE, manouvrier à **la Loge, paroisse de St-Agnan**, parrain.

48 E 6 - Maître COUDRAY Charles

19 décembre 1752 : Contrat de mariage de Pierre BLÉNON, bourgeois de **Vallery**, fils de feu Pierre BLÉNON, receveur général du Comté de **Vallery**, et de Jeanne Olive MAIGRET, avec Suzanne Catherine PATOUILLET, fille de feu Alexandre PATOUILLET, bourrelier à Château-Landon, et de Geneviève CAQUEREAU.

19 novembre 1753 : Contrat de mariage de Louis François AUXERRE, menuisier à Voulx, veuf de feu Geneviève PIÉTROIS, fils de feu [...] AUXERRE, et de Marie Louise DUMONTEL (remariée avec Martin PIÉTROIS, marchand à Voulx, père de Geneviève), avec Edmée Charlotte BASTIEN, fille de Mathieu BASTIEN, recteur des petites écoles de **Champigny-sur-Yonne**, et de feu Marie THYERSON.

19 juin 1754 : Partage de ses biens par Gabriel PRIEUR, manouvrier à Thoury-Férottes, veuf de feu Marie FERRÉE, en faveur de ses enfants : Gabriel PRIEUR, manouvrier à Voulx ; Blaise, manouvrier à Thoury-Férottes ; Marie PRIEUR, épouse de Edme TARTEREAU, maréchal ferrant à **Montacher**.

19 décembre 1755 : Partage provisoire de leurs biens par Pierre GUILLAUME, l'aîné, marchand à **Chéroy**, et Louise DAGUELET, son épouse, « ... *considérant leur grand âge de plus de 80 ans ...* », en faveur de leurs enfants : Vincent GUILLAUME, laboureur à **Montacher** ; Jacques GUILLAUME, marchand boulanger à **Chéroy** ; Charles GUILLAUME, marchand boucher à **Chéroy** ; Anne GUILLAUME, épouse de Jean Baptiste CLÉMENT, couvreur à **Chéroy** ; Marie Jeanne GUILLAUME, épouse de Pierre BOUILLON, marchand hôtelier et laboureur à **Chéroy** ; Pierre GUILLAUME, le jeune, marchand à **Chéroy** ; François GUILLAUME, fondeur en caractères pour l'impression, demeurant à Paris (75), rue St-Jacques.

31 décembre 1755 : Partage de la succession de feu Martin LUQUET, maréchal ferrant à **Vallery**, et de feu Françoise HÉNAULT, entre leurs enfants : François LUQUET, maréchal ferrant à **Vallery**, époux de Madeleine MAILLET ; Marie Françoise LUQUET, épouse de Antoine RENAULT, chaudronnier à **Chéroy** ; Etienne LUQUET, compagnon maréchal à **Vallery**.

48 E 7 - Maître COUDRAY Jean Baptiste

7 mai 1758 : Partage de la succession portant licitation de feu Anne PICOUT, épouse de Vincent AUDECOEUR, manouvrier à Voulx, entre ses enfants : Vincent AUDECOEUR, chapelier à Nemours ; Marie Anne AUDECOEUR, épouse de Gaspard AUXERRE, charron à **Vallery** ; Anne AUDECOEUR, épouse de Jacques GRAMAIN, manouvrier à Voulx.

28 octobre 1759 : Contrat de mariage de Pierre ROULX, âgé de 21 ans, fils de feu Pierre ROULX, manouvrier à Thoury-Férottes, et de Marie Madeleine HUET (remariée avec Jean Baptiste SOUFFLET, manouvrier à Thoury-Férottes), avec Marie Jeanne BOUCHET, âgée de 24 ans, fille de feu Michel BOUCHET, tuilier à **Chaumont**, et de Michelle LAGEON.

17 novembre 1759 : Contrat de mariage de Sébastien LIMOSIN, âgé de 22 ans, fils de feu Jean LIMOSIN, manouvrier à Thoury-Férottes, et de Anne PERTUISSON (remariée avec Pierre TRUCHY, manouvrier à Thoury-Férottes), avec Marie Madeleine BOUCHET, fille de feu Michel BOUCHET, tuilier à **Chaumont**, et de Michelle LAGEON.

21 décembre 1759 : Partage de la succession portant licitation de feu Henry GIRAULT, cordonnier à **Vallery**, et de Marie GENTI, entre leurs enfants et petits enfants : Marie GIRAULT, épouse de Jean BOULLET, manouvrier à **Vallery** ; Louis HUCHÉ, manouvrier à Paucourt (45), près de Montargis, fils et unique héritier de feu Louis HUCHÉ et de feu Marguerite GIRAULT ; Jean GIRAULT et Marie Jeanne GIRAULT, demeurant à **Vallery**, enfants de feu Jean GIRAULT, cordonnier à **Vallery**, et de feu Françoise BIGARÇON

48 E 8 - Maître COUDRAY Jean Baptiste

7 janvier 1763 : Contrat de mariage de Claude PARCHERON, manouvrier à **Bonval, paroisse de Villethierry**, fils de Claude PARCHERON, manouvrier, et de feu Marie BADIN, avec Marie Jeanne COSSINET, fille de feu Jacques COSSINET, manouvrier à Bichereau, paroisse de Thoury-Férottes, et de Jeanne ROBIN.

29 mai 1763 : PS de feu Charles VIEZ, marchand à Thoury-Férottes, entre : Anne VIEZ, demeurant à Thoury-Férottes, sa fille. ; Jean SOUFFLET, demeurant à **Courlon**, étant aux droits de Marie VIEZ, fille du défunt, épouse de Jacques JOURDIN, laboureur à Boisroux, paroisse de Villemaréchal.

13 février 1764 : Titre nouvel de rente par : Jean TROUVÉ, laboureur à **St-Georges, paroisse de Villebougis**, Louis TROUVÉ, laboureur à Champmerle, paroisse de Dormelles, Antoine TROUVÉ, laboureur à Noisy ; Marie Louise TROUVÉ, épouse de Jean GUETTARD, laboureur à Noisy ; Marie Thérèse TROUVÉ, épouse de Jacques Alexandre TOURTE, maçon à Noisy

Les dits Jean, Louis, Antoine, Marie Louise, et Marie Thérèse TROUVÉ, enfants et héritiers, chacun pour 1/5, de feu Louis TROUVÉ ; Etienne DESMEURES, laboureur et meunier du moulin de Challeau, paroisse de Dormelles ; Anne DESMEURES, épouse de Henry JOFFRON, laboureur à Episy ; les dits Etienne, et Anne DESMEURES, enfants et héritiers de feu Clément, et de feu Anne TROUVÉ ; Edmée

MOREAU, tutrice de Edmée TROUVÉ, sa fille d'avec feu Edme TROUVÉ, laboureur à Villecerf, seule et unique héritière de son défunt père ; Les dits feu Louis, feu Anne, et feu Edme TROUVÉ, enfants de feu Louis TROUVÉ, et petits-enfants de feu Joseph TROUVÉ, et de feu Marie JOURDAIN.

12 avril 1765 : Partage de la succession de feu Jacques CHAUVEAU, manouvrier à Flagy, entre ses frère et sœurs : Augustin CHAUVEAU, charron à Flagy ; Geneviève CHAUVEAU, épouse de Gilles REGNIER, maître serrurier à **Sens** ; Marie Jeanne CHAUVEAU, épouse de Victor TRICHET, tissier en toile à Flagy

48 E 9 - Maître COUDRAY Jean Baptiste

31 décembre 1766 : Contrat de mariage de Louis Pierre VIÉ, manouvrier à Bichereau, paroisse de Thoury-Férottes, fils de feu Pierre VIÉ, manouvrier à Bichereau, et de Marie Anne PERTUISSON, avec Marie Catherine BÉROUÉ, demeurant chez Lubin PUISSANT, fermier de Bichereau et meunier du moulin de Machemoulin, paroisse de Flagy, fille de feu Louis BÉROUÉ, de **Villeneuve-la-Dondagre**, et de Catherine SUARD.

20 janvier 1767 : Titre nouvel de rente par : Jacques LEBLANC, berger à **Vinneuf**, Geneviève LEBLANC, épouse de Claude L'ÉTRON, manouvrier aux Bergeries, paroisse de **Villethierry**, enfants et héritiers pour partie de feu Jacques LEBLANC, manouvrier aux Bergeries, et de feu Catherine CHABERT.

28 mars 1768 : Partage entre Jean GAUTHIER, l'aîné, laboureur à la Haie au Roi, paroisse de Diant, et Claude VENET, manouvrier à Montmachoux, de biens acquis de Jacques BINET, laboureur à **Chaumont**.

48 E 10 - Maître COUDRAY Jean Baptiste

1 février 1771 : Contrat de mariage de Claude Jacques COULON, âgé de 22 ans, fils de Claude COULON, meunier au **Moulin de Bichot, paroisse de Vallery**, et de feu Marie Madeleine SOUCHOT, avec Geneviève ROULX, fille de feu Michel ROULX, meunier au moulin de la Tour, paroisse de Voulx, et de Elizabeth DESGRANGES

24 avril 1771 : Partage de la succession de feu Marie Madeleine BESNAULT, demeurant à Thoury-Férottes, entre ses enfants : Pierre DUTEIL, charpentier ; Eloy DUTEIL, compagnon meunier ; Marie Madeleine DUTEIL, veuve de feu Pierre Sébastien COUDRAY, marchand ; Edme LIMOSIN, tuteur de son enfant mineur d'avec feu Anne DUTEIL

et sa petite fille : Charlotte DUTEIL, demeurant chez Pierre DUTEIL à **Chéroy**, fille de feu Nicolas DUTEIL, laboureur à Thoury-Férottes.

48 E 11 - Maître COUDRAY Jean Baptiste

1 février 1772 : Partage de la succession de feu Julien BRUN et de feu Marguerite TONNELIER, entre leurs enfants : Julien BRUN, manouvrier ; Marguerite BRUN, demeurant à Voulx ; Marie BRUN, épouse de Martin VARACHE, manouvrier au **Plessis-St-Jean** ; Geneviève BRUN, épouse de Charles BUFFETEAU, demeurant à Voulx

22 février 1772 : Partage de la succession de feu Anne DUTEIL, épouse de Adrien DELAMOTHE, lieutenant au baillage de Marolles-sur-Seine, entre leurs enfants : Marie DELAMOTHE, épouse de Germain LELU, laboureur fermier à la Grande-Vente, paroisse de Courcelles. Le dit LELU aussi comme tuteur des enfants mineurs de feu François PECQUENARD, et de feu Véronique DELAMOTHE, demeurant à Tréchy, paroisse de St-Germain-Laval, et encore comme ayant acquis les droits de Charlotte DELAMOTHE, épouse de Nicolas COLAS, taillandier à **Chéroy** ; Jean BESNARD, vigneron à **Champigny**, tuteur de son enfant d'avec la dite feu Véronique DELAMOTHE ; Marie Paule DELAMOTHE, veuve en 1^{es} noces de feu Charles LIGERON, laboureur à Flagy, épouse en 2^{es} noces de Pierre GOURRIER, laboureur à Flagy, et aussi comme ayant acquis les droits de Marie Anne DELAMOTHE, épouse de Claude ROCHON, laboureur.

24 mai 1774 : Titre nouvel de rente par : Pierre COMBLE, vigneron à Flagy, fils et seul et unique héritier de feu Charles COMBLE, et de feu Geneviève MASLIN, dénommés au TN passé le 04 avril 1741 devant Raphaël LEGENDRE, notaire à Flagy ; Anne DERONDET, épouse de Charles BINOIS, laboureur à Rudignon, paroisse de Flagy ; Marie DERONDET, veuve en 1^{es} noces de feu Jacques MEUSNIER, vigneron à Flagy, et épouse en 2^{es} noces de Eloy REGNIER, laboureur à Rudignon ; les dites Anne, et Marie DERONDET, filles de Pierre DERONDET, et de Jeanne MASLIN, dénommés au même titre nouvel, Marie MASLIN, épouse de Louis BEAUCERON, garçon meunier à Flagy, fille de Jean MASLIN, dénommé au même titre nouvel ; Jean CHAUSIN, sabotier à **Villeneuve-la-Guyard**, fils et seul héritier de feu Jean CHAUSIN et de Marguerite BOULLÉ, dénommés au même titre nouvel ; Jacques Guillaume ROCHET, laboureur à la Chapelle aux Veuves (?) ; Marguerite SAINT-PÈRE, épouse de Michel DUPAS, tissier en toile à Challeau, paroisse de Dormelles, fille de feu Antoine SAINT-PÈRE et de feu Marguerite BERGERON, dénommés au même titre nouvel ; François Jean GAUTHIER, manouvrier à Moret-sur-Loing ; Marie Anne GAUTHIER, demeurant à Moret-sur-Loing ; Etienne GAUTHIER, manouvrier à Flagy ; Françoise GAUTHIER, demeurant à Flagy. Les dits François Jean, Marie Anne, Etienne, et Françoise GAUTHIER, enfants et héritiers de feu Michel GAUTHIER, vigneron à Flagy, et de Jeanne BERGERON ; Etienne BERGERON, vigneron à Flagy ; Marie Anne BERGERON, épouse de François BARRÉ, vigneron à Flagy
Les dits Etienne et Marie Anne BERGERON, enfants et héritiers de feu Etienne BERGERON, dénommé au même titre nouvel.

09 novembre 1774 : Contrat de mariage de Nicolas François BOUVILLON, boucher à Fontainebleau, fils de Pierre BOUVILLON, boucher à Paris (75), rue des Peste St-Paul, et de feu Marie Pierrette VALLINE. avec Marie PRÉVOST, veuve de feu Pierre COLLON, marchand boucher à Flagy, assistée de : Jean PRÉVOST, marchand boucher à **Chéroy**, oncle ; Jean

DERRÉ, manouvrier à **Chéroy**, beau-frère ; Louis BRUNEAU, marchand boucher à **Lixy**, beau-frère, époux de Madeleine PRÉVOST ; Simon ROBIN, manouvrier à **Lixy**, parrain

48 E 12 - Maître COUDRAY Jean Baptiste

15 septembre 1775 : Partage de la succession de feu Marie Jeanne SUARD, épouse de Pierre PERCHERON, manouvrier aux Joncherries, paroisse de Diant, entre leurs enfants : Charles PERCHERON, manouvrier à [...], paroisse de **Villethierry** ; Pierre PERCHERON, manouvrier à Montmachoux ; Marie Jeanne PERCHERON, épouse de Nicolas CHAUVEAU, maréchal ferrant à Thoury-Férottes ; Marie Anne PERCHERON, épouse de Claude DEPRELLE, manouvrier à Diant.

9 février 1777 : Partage de la succession de feu François BEIGUE et de feu Catherine PERTHUISON, entre leurs enfants : Catherine BEIGUE, épouse de Blaise BERTRAND, demeurant à Thoury-Férottes ; Elisabeth BEIGUE, épouse de François MARTELLET, charron à Thoury-Férottes ; Louise BEIGUE, épouse de André TRUCHY, manouvrier à Thoury-Férottes ; Marie Anne BEIGUE, épouse de Jean Mathurin AUXERRE, cordonnier à **Domats**.

48 E 13 - Maître COUDRAY Jean Baptiste

29 juin 1782 : Contrat de mariage de Louis TÉNARD, manouvrier à **Dollot**, fils de feu Charles TÉNARD, laboureur à **Dollot**, et de Marie Anne REGNIER, avec Catherine Françoise AUXERRE, demeurant à **Dollot**, fille de Eloy AUXERRE, manouvrier à Voulx, et de Jeanne BEIGUE.

05 avril 1784 : Renonciation par Geneviève Elisabeth DAGUENET, épouse de François AUXERRE, marchand à Voulx, à la succession de feu Madeleine DOMANGE, sa mère, épouse de Charles DAGUENET, marchand à **Chéroy**.

02 juillet 1785 : Partage de la succession de feu Nicolas DELANOUE, manouvrier à St-Ange-le-Viel, et de feu Marie Anne DESMEURS, entre leurs enfants : Antoine DELANOUE, manouvrier à St-Ange-le-Viel ; Florence DELANOUE, demeurant à St-Ange-le-Viel ; Geneviève DELANOUE, demeurant à St-Ange-le-Viel ; Anne DELANOUE, demeurant à St-Ange-le-Viel ; Jean GALLANT, marchand coquetier à St-Ange-le-Viel, étant aux droits de Nicolas DELANOUE, manouvrier à Flagy ; Nicolas DELANOUE, manouvrier à Flagy, en son nom et comme étant aux droits de Marie Anne DELANOUE, épouse de François HODIÉ, manouvrier à **Vinneuf**.

48 E 15 - Maître COUDRAY Jean Baptiste

15 février 1790 : Partage de la succession de feu Pierre DUTEIL, charpentier à Thoury-Férottes, et de feu Eloy DUTEIL, manouvrier à Thoury-Férottes, entre leurs frères et sœur : Joseph DUTEIL, manouvrier à Bichereau, paroisse de Thoury-Férottes ; Jean DUTEIL, compagnon maréchal à **Chéroy** ; Marie Anne DUTEIL, épouse de Blaise BOUGRAIN, sabotier à Flagy ; Marie Anne FOIN, tutrice de ses enfants mineurs d'avec feu Nicolas DUTEIL, maréchal à Thoury-Férottes.

JESSE / GETON, à Ronchères

Par Mme D. Grumel, SGY 971

Sur le relevé de Ronchères, on trouve, p. 210 JESSE Pierre, né le 25/01/1831 à Adon (45), fils naturel de Marie JESSE. Par ailleurs, on lit p. 180 GETON Louis Pierre, né le 25/01/1831 à Ronchères (ce qui est erroné).

JESSE Pierre et GETON Louis Pierre sont une seule et même personne que je retrouve dans mon ascendance.

Je cherche à savoir pourquoi JESSE Pierre qui se marie à Ronchères le 2 août 1854 sous ce nom est devenu GETON le 10/08/1888 à Ronchères lorsqu'il décède.

Faut-il chercher l'explication du côté du mariage tardif de sa mère le 11/11/1852 à Champoulet avec Georges HUSSON ? A-t-il été reconnu par un dénommé GETON ?

Malgré mes recherches, cela reste mystérieux.

La variabilité du patronyme JESSE m'a d'ailleurs posé beaucoup de problèmes :

- Marie Madeleine JETRE (à sa naissance le 28/10/1805 à Saint-Martin-des-Champs

- Marie Madeleine JAITRE (à son mariage avec Georges HUZON le 11/11/1852 à Champoulet

- Marie GETE (dans le contrat de mariage entre Georges HUZON et Marie GETE le 13/11/1852 à Bléneau – 3 E 63/87)

Arbre d'ascendance simplifié :

1- Danièle YVARS née en 1940 à Mézilles, x 1971, à Paris, Louis GRUMEL

2- Aimé YVARS, né le 31/01/1911 à Montignon x 22/12/1934 à Paris Germaine **GETON**, née le 27/07/1913 à Paris

6- Georges **GETON**, né le 23/04/1883 à Saint-Sauveur, décédé le 29/06/1957 à Mézilles, épouse le 18/03/1911 à Mézilles Thérèse Adeline DOIN, de Mézilles

12- Louis Fernand Marie **GETON**, né le 23/12/1855 à Ronchères, décédé le 28/05/1939 à Saint-Sauveur, épouse le 11/01/1879 à Saint-Sauveur, Ernestine Eugénie CHOCAT

24- Louis Pierre **GETON**, enfant naturel, né le 24/01/1831 à Adon (45), décédé le 10/07/1888 à Ronchères, épouse le 02/08/1854 à Ronchères Marie Thérèse PERRAULT, née le 14/11/1838 à Saint-Martin-des-Champs

48- Edme Georges HUZON, né le 02/02/1814 à Saint-Martin-des-Champs et y décédé le 24/06/1870,

épouse le 11/11/1852 Marie-Madeleine **JAITRE**, née le 28/10/1805 à Saint-Martin-des-Champs.

96- Jean **JAITRE**, né le 09/09/1782 à Saint-Martin-des-Champs et y décédé le 10/01/1808, épouse le 28/11/1804 à Saint-Martin-des-Champs Anne Reine BOTTE

192- Jacques **GESTE**, né le 18/03/1740 à Saint-Martin-des-Champs, décédé le 17/04/1796 à Saint-Fargeau, épouse le 19/09/1763 à Fontaine Anne CHAPUIS

384- Jacques **GESTE**, épouse le 25/11/1732 à Thury Marguerite RAMEAU

768- Nicolas **GESTE**, épouse le 23/11/1700 à Levis, Edmée BOURGEOIS

1536- Jean **GESTE**, épouse le 30/06/1659 à Thury Françoise NEVEU, veuve de Jean LHUILLIER (la mariée étant veuve, on peut supposer que le marié est veuf, or on trouve antérieurement, à Thury, cinq mariages d'un Jean GESTE entre 1645 et 1658, la plupart non filiatifs).

Discret décès d'un pauvre hère à Vermenton

Relevé par Roland Rouaud pour Entre-Yonne-et-Cure

4 E 442/ GG 5, 5 Mi 1001/ 7 Vermenton : BMS (1681-1690) - vue 166

N., menuisier, d'Avallon

† 25/12/1686, Vermenton

Le mercredi vingt cinquième jour de Décembre l'an de grâce mil six cent quatre vingt six fut inhumé dans notre cimetière un pauvre homme, menuisier de la ville d'Avallon dont le nom m'est inconnu étant de retour de l'Hostel-Dieu de Paris. Sa maladie s'étant augmentée fut retiré chez Madame la Lieutenant de Vermenton pour recevoir la charité, dans le besoin qu'il en avait, lequel après avoir été confessé et dans le désir de recevoir ses (derniers) sacrements mourut dedans la grange sans qu'on ait pu s'en apercevoir ayant été longtemps auprès du feu sans aucune marque de mort.

Au Moyen Âge la pauvreté très importante devient une occasion de rédemption pour beaucoup de bourgeois et de nobles qui voient en elle une façon de racheter leurs péchés en soulageant les malheureux. Les œuvres permettent alors de créer l'hôpital de la Charité, dont la structure lie piété et soins médicaux. L'Église règle l'administratif et le thérapeutique. La création de l'Hôtel-Dieu de Paris procède de cette tradition de charité.

Au XVI^e siècle, l'hôtel-Dieu connaît une crise financière qui occasionne la création en 1505 d'un

conseil de huit gouverneurs laïcs : les présidents du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, et le prévôt des Marchands. L'État intervient progressivement, d'abord par l'intermédiaire du lieutenant général de police, membre du Bureau de l'hôtel-Dieu de Paris en 1690, puis par l'intermédiaire de Necker, qui crée au XVII^e siècle les charges d'« inspecteur général des hôpitaux civils et maison de forces » et de « commissaire du Roi pour tout ce qui a trait aux hôpitaux ».

Nilammont

Par D. Durand, SGY 2005

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le numéro 131 de la revue de la SGY et plus particulièrement l'article signé Pierre Le Clercq en page quatre-vingt, relatif au prénom Nilammont. En effet, un de mes ancêtres était surnommé Nilamon. Il s'agit de Joseph Nilamon POITRAT qui vécut à Armeau où il est né le 6 février 1823 et décédé le 14 avril 1886.

J'écris surnommé, car sur ses actes de baptême et décès ainsi que sur l'acte de baptême de son premier enfant en 1849, ne figure que le prénom de Joseph. Nilamon apparaît sur un reçu daté du 7 juillet 1850, il a alors 27 ans, et ensuite sur les actes relatifs aux autres enfants que j'ai recensés. Ce prénom (surnom) est alors employé généralement seul et rarement accompagné de Joseph. Orthographié Lilamont et Lilamond, il apparaît sur trois documents retrouvés dans les papiers de famille (je vous en transmets une copie). Il est employé seul, sans Joseph.

Alors que de son vivant, Nilamon semble avoir été le prénom usuel de mon aïeul, après son décès survenu en 1886, on mentionne Joseph Nilamon au mariage de sa fille Marie Anne en 1890, puis seulement Joseph au décès de sa fille Louise Batilde en 1892.

L'usage d'un surnom était courant à une époque où l'éventail des prénoms était restreint et où le premier

né portait généralement le prénom de son père. Les POITRAT constituaient, alors une des familles les plus importantes d'Armeau, cependant, je n'ai pas trouvé d'autre Joseph POITRAT contemporain qui aurait pu justifier l'emploi d'un surnom distinctif. Alors, pourquoi un autre prénom que celui de son baptême et pourquoi ce prénom si singulier. L'a-t-il choisi ? Lui a-t-on attribué ?

Nilamon serait d'origine égyptienne et l'Égypte est à la mode au 19^e siècle. L'expédition de Bonaparte (1798-1801) est sans doute l'élément précurseur de cet intérêt, puis viendront les découvertes de Champollion. L'obélisque de Louxor offert à la France, les différentes campagnes de fouilles. L'engouement pour l'Égypte influencera la mode, le mobilier et il est vraisemblable que les gazettes porteront l'égyptomanie jusque dans les campagnes et à Armeau. Toutefois, Nilamon ne semble pas avoir été un nom porté par l'actualité à l'époque, ni plus tard d'ailleurs.

Il n'y a aucun lien entre le Nilamon de Lainsecq et mon aïeul. Il s'agit de deux mystères distincts et leur répétition à un siècle d'intervalle est troublante.

	Enfants de Nilamon	Date acte	Prénom sur l'acte	Réf. AD
N	Delphine	27/11/1849	Joseph	5 Mi 82/13 N vue 90
N	Marie	08/12/1852	Nilamon	5 Mi 82/16 N vue 25
N	Louise Batilde	31/01/1855	Nilamon	5 Mi 82/16 N vue 45
M	...	08/06/1876	Nilamon	5 Mi 83/2 M vue 84
D	...	08/02/1892	Joseph (*)	5 Mi 1243/3 D vue 23
N	Léon	31/10/1858	Nilamon	5 Mi 82/16 N vue 65
N	Joséphine Clémence	29/12/1864	Nilamon	5 Mi 82/19 N vue 39
N	Marie Anne	02/02/1866	Joseph Nilamon	5 Mi 82/19 N vue 56
M	Marie Anne	25/01/1890	Joseph Nilamon (*)	5 Mi 1243/2 M vue 3

(*) à ces dates, Joseph Nilamon Poitrat est décédé.

Autre curiosité : une donation faite par les époux Clériot-Paillot en juin 1851 à leur fille Geneviève Florence alors âgée de 27 ans et célibataire.

La donation a pour objet la maison qu'ils habitent avec leurs parents, les parents en gardant l'usufruit jusqu'à la mort du dernier vivant. Et il est stipulé que la donation est faite à condition que leur fille « demeure avec les donateurs, les aide et assiste dans tous leurs travaux, les soigne tant en santé qu'en maladie » jusqu'à leur mort.

De telles conditions paraîtraient aujourd'hui odieuses. Cependant elles amènent à s'interroger sur la fin de vie de nos aïeux lorsque la retraite, le minimum vieillesse, la sécurité sociale n'existaient pas.

CLERIOT et Marie Anne Victoire PAILLOT ont eu quatre enfants : Geneviève Adèle (1819 - ?), Nicolas Alexandre (1820-1850), Geneviève Florence (1822- ?) et Victoire (1824-1886). Nicolas Alexandre le seul garçon meurt à l'âge de 30 ans, le 13 août 1850. Il s'était marié et avait eu une fille, Alexandrine

qui meurt à 22 mois, 9 jour après son père (il serait intéressant de faire des statistiques sur la mort de jeunes enfants, après le décès d'un de leurs parents). Sa veuve, Prudence LEAU, retourne chez elle à Saint-Julien-du-Sault où elle se remaria en juin 1851. La donation a été faite 10 mois après la mort du seul fils et 20 jours avant le mariage de leur belle-fille. On peut penser que les parents assuraient ainsi leurs vieux jours en s'évitant l'asile qui ne devait pas être agréable à l'époque.

Je n'ai pas trouvé trace de ce qu'est devenue Geneviève Adèle, quant à Victoire, elle a épousé un fabricant de paillasons, Charles SANJOT, habitant à Melun et donc loin d'Armeau et de ses parents.

Nicolas CLÉRIOT décédé le 7 août 1861 « dans sa maison » et Marie Anne Victoire PAILLOT, le 9 février 1868 « en son domicile ». Elle a alors 86 ans et il est certain que l'on devait s'occuper d'elle. Était-ce Geneviève Florence ? Je n'ai pas trouvé de trace, ni de mariage ni de décès de Geneviève.

.../...

Nilammont (suite)

La prise en charge des anciens par les enfants était alors la règle et une donation partage faite par Thérèse POITRAT, veuve Paillet, en janvier 1816, en montre le mécanisme.

Thérèse POITRAT et Nicolas PAILLOT sont les parents de Marie Anne Victoire PAILLOT, épouse Clériot et la maison léguée sous condition à Geneviève Florence est issue de cette donation. Thérèse POITRAT partage ses biens, terres et immeubles (ce sont de petits cultivateurs) entre ses cinq enfants survivants, à charge pour eux de lui verser une rente viagère, de la loger « dans une chambre avec feu et cabinet à côté » et autres conditions lui assurant une vieillesse paisible jusqu'à sa mort en 1830. Le dépôt devant notaire de ces dispositions évitait les litiges lors du décès du donateur et garantissait leur exécution.

Répartie sur cinq enfants cette assistance restait très supportable alors que les conditions de la donation à Geneviève Florence nous paraissent choquantes, mais il n'y avait pas d'autres enfants susceptibles d'aider les parents.

L'intérêt premier de la généalogie est de retracer notre ascendance et de déterminer nos origines familiales. Cependant, d'autres motifs de curiosité se manifestent rapidement, notamment la petite histoire rattachée à nos aïeux. J'ai ainsi appris que le choléra n'avait pas épargné mon village d'Armeau en 1854, et puis il y a aussi l'ascension sociale de Jean-Baptiste PAILLOT, fils de tout petits cultivateurs et dont une descendante habitera la très chic rue de Longchamp à Paris.

Transport de corps

Relevé par Roland Rouaud pour Entre-Yonne-et-Cure
4 E 442/ GG 5, 5 Mi 1001/ 7 Vermenton : BMS (1681-1690) – vue 136

Le dimanche treizième Janvier mil six cent octante six sur les 3 heures du soir arrivèrent en notre ville de Vermenton, les ⁽¹⁾ corps de très haut seigneur Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, Duc et pair, Maréchal de France, Chef du Conseil Royal des finances, gouverneur de Lyon, Lyonnais Forez et Beaujolais gouverneur de la personne du Roi ? bord de page rongé] avec Dame Magdeleine de Créquy, fille du Maréchal de Créquy.

[en marge partiellement masqué par la pliure :

proche/(i)mage/(no)tre Dame/Mre Les/()monier/(prés)ent Sr/()oint Loger/Gallet]

(1) Il semble donc que le corps du maréchal, décédé fin novembre soit accompagné des restes de son épouse.

Nicolas V de Neuville, marquis, puis premier **duc de Villeroy** et pair de France, marquis d'Alincourt et seigneur de Magny, né le 14 octobre 1598 et mort le 28 novembre 1685, est élevé à la dignité de maréchal de France en 1646.

Nicolas de Neuville descend de la famille de Neuville de Villeroy, une famille lorraine, anoblie par Louis XII au XVI^e siècle. Il est le fils aîné de Charles de Neuville (1566-1642), marquis de Villeroy et d'Alincourt, et de sa seconde épouse, Jacqueline de Harlay de Sancy.

Nicolas de Neuville est élevé auprès de Louis XIII comme enfant d'honneur. Dès 1615, il reçoit le gouvernement du Lyonnais en survivance de son père. Il l'exerce effectivement à compter du décès de ce dernier en 1642.

Il sert en Italie avec Lesdiguières et est élevé à la dignité de maréchal de France le 20 octobre 1646 grâce à la protection du cardinal Jules Mazarin.

En mars 1646, le maréchal de Villeroy est nommé par la Reine mère gouverneur de Louis XIV, sous l'autorité du cardinal Jules Mazarin, choisi comme « surintendant au gouvernement et à la conduite du Roi ». Il est difficile de lui attribuer quelque influence – bonne ou mauvaise – sur la formation du jeune roi.

Il fut fait *duc de Villeroy* en septembre 1651 avec admission à la pairie en 1663.

Grand maître de France au sacre de Louis XIV, il fut fait chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1661. Louis XIV le nomma également chef du Conseil royal des finances en 1661. Il conserva jusqu'à sa mort cette fonction, qui eut une certaine importance au moment de la suppression de la surintendance des finances, mais devint ensuite largement honorifique.

Il épouse le 11 juillet 1617 Madeleine de Blanchefort de Créquy. Le couple eut quatre enfants :

- Charles de Neuville de Villeroy (†1645), marquis d'Alincourt ;

- François de Neuville de Villeroy (1644-1730), 2^e duc de Villeroy ;

- Françoise de Neuville de Villeroy (†1701) qui épousa (1) Just, comte de Tournon (†1644), puis (2, 1646) Henri, duc de Chaulnes (†1653), puis (3) Jean Vignier, marquis d'Hauterive ;

- Catherine de Neuville de Villeroy (1639-1707) qui épousa (1660) Louis de Lorraine-Armagnac (1641-1718), comte d'Armagnac, de Charny et de Brionne.

Il est l'amant de Catherine-Charlotte de Gramont, princesse de Monaco.

[d'après Wikipédia]

Rencontre Aube / Yonne 2012

Cette année, la rencontre Aube/Yonne aura lieu le 5 mai 2012 à Sens.

Au programme : visite du château de Plessis-Saint-Jean à 10h30 (Uniquement sur inscription, voir le bulletin d'inscription encarté dans cet envoi) ; déjeuner pris au restaurant *l'Assiette*, place de la Cathédrale à Sens ; après-midi ateliers généalogiques de 14h30 à 17h00, salle du CEREP, 5 rue Rigault à Sens.

Accident dramatique à Vermenton

Relevé par Roland Rouaud pour Entre-Yonne-et-Cure

4 E 442/ GG 5, 5 Mi 1001/ 7 Vermenton : BMS (1681-1690) - vue 11

Le mercredi sept^{ème} May audit an [1681] fut inhumée dans notre cimetière Françoise TREMEAU femme d'Edme CORNILLE âgée de 40 ans ou environ, après avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie dimanche dernier elle tomba du haut de la muraille de la ville allant de la porte de la Fontaine chez elle, tombant dans le jardin de Jacques BOUDARD elle mourut le lendemain. On ne put être assez à temps pour lui donner l'extrême onction. Elle est morte fort contrite et avec de grands sentiments de dévotion. Personne du parentage n'a pu signer.

Nous ne savons que peu de choses des CORNILLE (ou CORNEILLE) et ils semblent peu implantés à Vermenton.

Sur l'accident de son épouse, on ne peut faire que quelques supputations ; soit malaise (était-elle épileptique ?) soit maladresse, sa chute lui fut fatale.

Edme CORNILLE, voiturier par eau, s'est peut-être marié hors des limites du département avec Françoise TREMEAU qui était une paroissienne assidue puisqu'elle se confessait et communiait régulièrement, même le temps de Pâques passé, ce qui a permis au curé de l'enterrer sans hésitation dans le cimetière de la paroisse.

Les actes de cette époque à Vermenton sont bien succincts, cependant, il semble que ce soit le veuf de fraîche date qui se remarie à Vermenton, cinq mois après le décès de sa première épouse, avec Marie GINNÉ. Ce deuxième mariage sera de courte

durée puisque Marie décède de maladie en avril 1684 après avoir reçu les sacrements. Cette fois, Edme attendra près d'un an avant de convoler en troisièmes noces avec Toussine ROBELIN.

De ses mariages successifs, Edme CORNILLE ne semble pas avoir eu de descendance à Vermenton.

CORNILLE Edme, voiturier par eau

1/= TREMEAU Françoise

° ca 1640

† 07/05/1681

2/= 22/10/1681 Vermenton

GINNÉ Marie

† 15/04/1684 Vermenton

3/= 21/05/1685 Vermenton

ROBELIN Toussine

Numérisation d'archives anciennes

Nous avons évoqué dans cette revue notre souhait de voir passer une convention entre le Conseil général de l'Yonne et la S.G.Y. afin de pouvoir numériser des archives anciennes pour que nos adhérents les indexent et les exploitent (voir encore l'éditorial de ce même numéro).

A l'heure où nous déposons notre copie chez l'imprimeur, la réponse de la Commission permanente du CG 89 ne nous a pas encore été notifiée. Sans préjuger de son avis, nous invitons les adhérents qui seraient intéressés à entrer en contact avec nous (sgy.secretariat@wanadoo.fr ou par courrier 27/4 place Corot 89000 Auxerre) afin que nous sachions qui pouvoir contacter pour les premiers essais de cette opportunité nouvelle.

En couverture : Église paroissiale Saint-Phal, de Brion, à trois nefs, formant plan rectangulaire. Longueur du vaisseau, 36,55m, largeur au nefs, 15,90 m, hauteur de la voûte à la nef, 8,25 m. Nef appareillée en moellons siliceux, percée de baies ogivales à chanfreins. Tour carrée avec petit clocher élevée sur la porte à gauche en 1828.

Nouveautés

Commandes à adresser à madame Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY LE PETIT

Merci de rédiger vos commandes de publications sur feuille (format A5 minimum) **en indiquant les périodes pour chaque table** et en n'oubliant pas d'indiquer vos nom et adresse. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la "SGY" ou "Société Généalogique de l'Yonne"

Évitez les supports exotiques tels que post-it, talon de chèque Désormais tout bon de commande ne correspondant pas à ces indications, sera retourné à son expéditeur. Merci de votre compréhension. Les formalités pour les tarifs sont les mêmes que celles parues dans le catalogue 2010 avec les mêmes frais de port.

Contrats

Notariat Seignelay (<i>Beaumont-Chemilly/Yonne-Chichy-Ormois</i>)	1650-An III	14€	Courson-les-Carières	1793-1871	16€
Coulanges-sur-Yonne	1636-1792	20€	Druyes-les-Belles-Fontaines	1793-1899	16€
Andryes	1620-1770	14€	Notariat Ouanne (<i>Fouronnes, Merry, Ouanne, Mouffy</i>)	1793-1929	12€
Courson-les-Carières	1673-1792	14€	Taingy	1793-1824	14€
Druyes-les-Belles-Fontaines	1626-1791	14€	Mariages		
Fouronnes	1636-1792	12€	Moulins-sur-Ouanne	1793-1905	14€
Merry-Sec	1634-1791	12€	Villeneuve-les-Genêts	1793-1905	14€
Mouffy	1689-1792	12€	Naissances		
Notariat Ouanne (<i>Fontenailles, Lain, Migé, Molesmes, Sougères</i>)	1653-1784	14€	Lasson	1793-1905	16€
Ouanne	1652-1792	16€	Décès		
Taingy	1663-1792	12€	Lasson	1793-1905	16€

La restructuration de notre catalogue et de la présentation de la SGY suite à l'achèvement de la campagne de relevés des mariages de l'Ancien Régime nous a permis de relever que nous avons omis d'y porter, toujours disponible, publié en 2007, l'ouvrage d'Etienne Meunier concernant Sens :

COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS AU FONCIER DE SENS (années 1523 à 1541), par Etienne Meunier **128 pages** 20 €

Une initiative intéressante

Notre adhérente, madame Nichèle qui s'intéresse plus particulièrement à l'histoire et aux habitants de Briennon-sur-Armançon où elle a entrepris de saisir les tombes du cimetière communal tout en continuant parallèlement les dépouillements des registres NC, DC et MG. Elle alimente aussi un site sur généawiki :

[http://fr.geneawiki.com/index.php/89055 - Briennon-sur-Arman%C3%A7on](http://fr.geneawiki.com/index.php/89055_-_Briennon-sur-Arman%C3%A7on)

Ceux qui souhaitent faire partager leurs compétences sur une agglomération pourront rendre visite à ce site et peut-être s'en inspirer pour les localités sur lesquelles ils travaillent.

Dictionnaire biographique, généalogique et historique de l'Yonne

par Paul Camille Dugenne

Édition originale : (7 volumes)

7 tomes : I (A-C), II (D-K), III (L-N), IV (O-R), V (S-U), VI (T-Z), VII (addenda, index)

53 € chaque tome

Édition au format de poche : (4 volumes)

Tome I (A à Dr), II (Du à L), III (M à R), IV (S à Z)

Édition au format 15x21, en 4 volumes de 520, 484, 594 et 478 pages

50 € chaque tome

Tome V : Bibliographie et index de noms cités, un volume, 15x21, 176 pages

15 euros.

SGY - 27/4, Place Corot - 89000 – AUXERRE

Rubriques :

◆ Accident dramatique à Vermenton, par R Rouaud.....	87
◆ Actes notariés passés à Thoury-Férottes, par J Cousin	81-83
◆ Éditorial	73
◆ Famille Poisson, de Brion	78
◆ Famille Robinet, d'Auxerre.....	77
◆ G 1599, par R Timon.....	76
◆ JESSE ou GETON à Ronchères, par D. Grumel.....	84
◆ Nilammont, par D Durand.....	85 et 86
◆ Note sur Jean POISSON, curé de Brion, par G Quenaudon	79
• Nourrissons de Paris, par Christian De la Hubaudière	80 et 86
◆ Nouveautés	88
◆ Quand nos ancêtres faisaient la fête, par JM Bellanger	74 & 75
◆ Rencontre Aube-Yonne	87
◆ Transport de corps, par R Rouaud	86
◆ Vues numérisées.....	87

Calendrier de l'année 2012

31/03/2012	Journée Inter-cercles à Lagny-sur-Marne (77), salle « Le Totem »
14/04/2012	Conseil d'administration de la SGY, à Auxerre, à 9 h 30.
28/04/2012	Antenne tonnerroise, Saint Martin-sur-Armançon à 14 h 30 à la salle des fêtes
05/05/2012	CA de l'UGB à Dijon
05/05/2012	Réunion Aube/Yonne, visite le matin du château de Plessis-Saint-Jean, bulletin d'inscription à paraître au Généa-89 du 1 ^{er} trimestre et sur le site SGY
29/04/2012	Antenne des <i>Chemins de Saint-Edme</i>
Fin juillet	Antenne des <i>Chemins de Saint-Edme</i>
15-16/09/2012	(journée du patrimoine) Antenne <i>Entre-Yonne-et-Cure</i> , église de Prégilbert
29-30/09/2012	Biennale de Paris : Géné@2012 Paris
06/10/2012	Forum UGB à Dijon sous le patronage de la municipalité de Dijon
20/10/2012	Conseil d'administration de la SGY, à Auxerre, à 14 h 30.
3-4/11/2012	Exposition généalogique de Douchy.
27/10/2012	Sens de 14 h 30 à 17 h, salle Saint-Savinien 1 ^{er} étage (accès par le parking rue Saint-Pierre-le-Vif)
17/11/2012	Antenne tonnerroise, 14 h 30 à 18 h Tonnerre, caveau Dolto, rue Cl. Aillot
01/12/2012	Conseil d'administration de la SGY, 5 rue Rigault, à Sens, à 9 h.
01/12/2012	Assemblée d'hiver de la SGY, à 10 h, 5 rue Rigault, à Sens.